Vous **soutenez un proche âgé en perte d'autonomie/malade** et vous souhaitez **échanger sur le sujet** ?

À travers son Pôle Seniors, la ville soutient les aidants accompagnant un proche âgé à travers plusieurs actions **animées par deux professionnels spécialisés en gérontologie** en partenariat avec la Conférence des financeurs :

- 1 entretien psychologique individuel ;
- 1 groupe de parole par mois ;
- 1 atelier d'aide à la relation par mois ;
- 4 repas partagés à l'année ;
- des ateliers bien-être.

Gratuit, sur inscription auprès du CCAS par téléphone au 04 78 86 82 43

Ajouter aux favoris